

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2064

présenté par
Mme Battistel

ARTICLE 25

À l'alinéa 2, substituer aux première et troisième occurrences des mots :

« et suivants »,

le mot et la référence :

« à L. 314-13 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.